

Aurore Perraud, ministre de l'Égalité des genres : « Je mets de l'ordre... ça dérange, mais j'ai la conscience claire »

Rencontrée à son bureau entre deux fonctions, Aurore Perraud, ministre de l'Égalité des genres, ne va pas par quatre chemins pour dénoncer l'absence de bonnes pratiques pour venir en aide aux femmes victimes de violence. Des projets, elle en a plein la tête, mais le temps court...

Mélanie Valère - melanie@defimedia.info

>La violence envers les femmes ne cesse de croître. Pourquoi, selon vous ?

Cela dépend, selon moi, de l'interprétation que l'on fait des chiffres. Certes, ils montrent une augmentation, mais qu'est-ce que cela signifie ? On peut se dire que rien ne se fait, ou que, malgré tout ce qui se fait, la violence envers les femmes croît. On peut aussi affirmer que les femmes d'aujourd'hui ne veulent plus se taire et souffrir en silence. Je suis surtout convaincue que les femmes savent qu'elles ne sont plus seules, qu'elles sont bien encadrées et qu'elles peuvent venir de l'avant. Dans ce combat, les résultats ne sont pas toujours tangibles. Certains affirment que le ministère ne fait rien. Or, nous mettons en place des stratégies, nous ne pouvons escompter des résultats immédiats. Je ne vais pas agir pour les beaux yeux des gens : je vise des actions qui apporteront des changements sur le long terme.

>Vous évoquez des stratégies, quelles mesures concrètes comptez-vous prendre ?

Dans son discours-programme, le gouvernement a démontré à la nation le sérieux avec lequel il compte s'attaquer à ce problème. Il a mis sur pied un comité spécial, une 'National Coalition against Domestic Violence' sous l'égide du Prime Minister's Office. En août dernier, le rapport Domingue a été rendu public. Un comité travaille sur des recommandations et la Protection from Domestic Violence Act sera amendée.

Je le répète, ce problème nous concerne tous : ministère de la Santé, ministère de l'Éducation et mon ministère. Nous devons travailler conjointement. Autrefois, le 'Family Support Bureau' et la 'Police Family Protection Unit' travaillaient chacun de son côté. L'un disposait de six bureaux à travers l'île, l'autre de sept. Les victimes de violence domestique couraient de gauche à droite sans obtenir de services complets, appropriés. Désormais, les mêmes services sont offerts dans les 13 bureaux. Il faut alléger les procédures pour les victimes.

Nous souhaitons aussi initier un programme de réhabilitation pour les hommes violents. Il ne suffit pas de les envoyer en prison. On pourrait ainsi leur proposer une peine réduite à condition qu'ils suivent un programme de réhabilitation. En effet, lorsque la femme est prise en charge, l'homme est souvent libre de faire d'autres victimes. Il faut mettre l'accent sur la prévention. Il faut travailler à la (re)construction de la famille. Quand une famille est heureuse, il y a moins de problèmes.

Je souhaite aussi des logements sociaux pour les femmes vulnérables victimes de violence économique. Une victime ne devrait pas être obligée de retourner dans la maison où elle a été violente. Ces logements ne seraient pas des dortoirs, mais des maisons familiales. C'est pourquoi nous avons approché le ministère concerné.

>Vous avez été à La Réunion « pour apprendre ». Partagez votre expérience avec nous...



« Quand nous travaillons avec des victimes, il faut savoir les accueillir et cela s'apprend. Il faut être à leur écoute et réagir de toute urgence. »

Cette mission à La Réunion a été une révélation pour moi. J'ai été fascinée par la prise en charge des femmes, d'un simple coup de fil jusqu'à la réhabilitation. Dans ce domaine, La Réunion est un exemple. Il y a aussi la salle Mélanie où se fait l'audition des victimes, surtout des enfants. Nous aussi nous devons rendre notre salle opérationnelle à Maurice. Nous établissons un partenariat pour que le pays bénéficie de cette expérience. À La Réunion, beaucoup de choses sont réalisées par les associations. Le gouvernement les soutient, mais, dans la pratique, ce sont les associations qui aident. Nous voulons transposer ce projet à travers le 'Special Collaborative Programme for Women and children in distress'. L'argent est là, j'invite les ONG à présenter leurs projets, mais attention 'pa vinn fer kas lor ledo malere' !

>La manière dont les victimes sont prises en charge à Maurice ne vous satisfait donc pas ?

Écoutez, j'ai été choquée d'apprendre d'une victime qui allait solliciter de l'aide au poste de police, qu'un agent lui aurait lancé à la figure : « Retourne ou lakaz plito ! » Cette remarque a été le déclic pour moi. J'ai donc entamé un travail en partenariat avec la police et les officiers du ministère. Quand nous travaillons avec des victimes, il faut savoir les accueillir et cela s'apprend. Il faut être à leur écoute et réagir de toute urgence. Le ministère mène désormais des formations continues.

Autre point qui m'a étonné en tant que ministre : les hotlines du ministère ne sont pas gratuites. On affirme qu'il y a des numéros d'urgence pour les victimes de violence, mais « si ou pena kas lor ou portab ou gayn letan mor ». Cela est inacceptable. Nous travaillons avec les opérateurs pour que ces numéros soient gratuits. Quand les choses vont mal, il faut le dire. Certains n'apprécient pas que je mette de l'ordre... ça dérange, mais en fin de compte, j'ai la conscience claire.

>Quid des centres de refuge pour femmes ?

Le ministère n'en a pas. À ce jour, seule l'ONG SOS Femmes accueille les femmes victimes de violence. Ces centres sont débordés et nous en sommes conscients. D'un autre côté, nos appels à candidatures ('expression of interest') restent vains. Je lance un appel aux associations pour qu'elles oeuvrent en collaboration avec le ministère.

>On reproche à certains ministres de ne pas consulter les membres de la société civile. Peut-on vous faire le même reproche ?

Tout ce qui touche à la violence envers les femmes ne concerne pas uniquement Aurore Perraud. Les autres ministères et la société civile doivent aussi se sentir concernés. Je ne peux tirer un trait sur le travail abattu par toutes ces personnes avant moi. Je ne prétends pas avoir toutes les solutions ! Nous tenons de nombreux ateliers de travail avec les ONG. Je donne l'assurance que ce sera toujours le cas. On ne peut, par exemple, décider d'un projet de loi sans consultation.

>Et les hommes dans tout cela ? La ministre de l'Égalité des genres a-t-elle une formule pour ne pas piétiner les droits des hommes en voulant lutter pour ceux des femmes ?

À la Gender Unit, nous nous assurons désormais d'avoir une approche holistique. Les hommes sont aussi des victimes et nous en sommes conscients. Qu'ils sachent qu'ils sont les bienvenus chez nous, qu'ils recevront le même traitement que les femmes, qu'ils seront reçus avec beaucoup de respect et de dignité. Nous sommes conscients des problèmes rencontrés par les pères divorcés. Nous travaillons avec les ONG pour trouver des solutions. Il est plus difficile pour un homme d'avouer qu'il est victime de maltraitance chez lui. Nous devons travailler en collaboration avec la police pour changer la manière de venir en aide aux victimes, qu'elles soient hommes, femmes, homosexuels ou transgenres.



Témoignages des participants au Bridge à l'égard des personnes âgées : respecter leurs droits !

Bridge Eco-Arts Festival

Les droits des seniors n'ont pas été oubliés

DIS-MOI a été invité par le Bridge Festival (les 2, 3 et 4 octobre dernier à Tamarin) à exposer les programmes élaborés au sein de cette organisation des droits humains. L'accent a notamment été mis sur le thème des droits des personnes âgées. En effet, le 1er octobre, le monde célébrait la Journée interna-

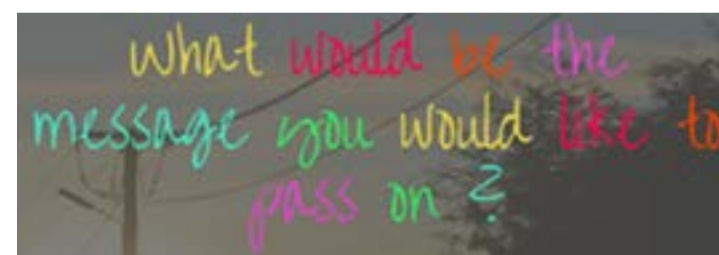
tionale des personnes âgées. Le thème était d'autant bien choisi pour cette activité qu'il est revenu aux jeunes de DIS-MOI de participer à une campagne de sensibilisation auprès des personnes présentes à l'événement, à travers un 'flashmob', pour afficher les témoignages de certains participants au Bridge Festival à l'égard des seniors. Malgré le mauvais

temps qui a joué au trouble-fête, les jeunes ont fait montre de créativité pour faire de cet événement un succès. Les plus petits ont eu droit à des activités spécialement concoctées pour eux : 'face painting' et 'flash tattoos'. Histoire de démontrer que la sensibilisation aux droits humains ne se limite pas à des cours/formations que l'on peut juger rébarbatifs.



Les jeunes et les plus petits ont eu droit à des 'flash tattoos' et au 'face painting'.

Flashmob, les personnes présentes étaient invitées à y participer.



DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits Humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.



DIS-MOI (Droits Humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DIS-MOI, 11 BROAD AVENUE, BELLE-ROSE, QUATRE-BORNES - TEL : 5 440 45 01
INFO@DISMOI.ORG -
HTTP://WWW.DISMOI.ORG

Save the World, préserver notre environnement, protéger nos droits. Et vous, quel message voulez-vous faire passer ?